



◆ Renée CHAO BÉROFF, *Caisses villageoises*

«L'avenir est au métissage»

Grain de sel : Crédit solidaire et crédit mutuel sont-ils vraiment opposés ?

Renée Chao-Béroff : Il n'y a pas antagonisme mais complémentarité. Les systèmes financiers décentralisés, qu'ils soient mutualistes ou de style Grameen Bank, ont des problématiques variées. Ils ne répondent pas à un mais à plusieurs besoins : crédit agricole (financer les intrants), crédit rural (logement, commerce), développement local. La lutte contre la pauvreté est l'une de leurs fonctions mais pas la seule. Chacun peut choisir un créneau et l'occuper. En réalité, le choix entre crédit mutuel ou crédit solidaire dépend du problème à résoudre. Le crédit solidaire répond plutôt à des situations de pauvreté, quand les gens sont incapables d'épargner, qu'ils soient agriculteurs ou chômeurs des villes.

Sur le terrain, pourtant, les deux systèmes se concurrencent ?

Les institutions peuvent se concurrencer mais il y a une sorte de mixage des deux systèmes. Cette tendance a démarré en Asie. En Afrique de l'Ouest, on ne trouve plus de mutuelles pures et dures. La plupart ont ajouté à leur activité un volet crédit solidaire qui leur permet d'élargir leur

clientèle, de retrouver le contact avec la base qu'elles ont perdu, tout en gérant au mieux leur excédent traditionnel de liquidités, comme Kafo au Mali, la Fececam au Bénin, la Caisse populaire du Burkina Faso. C'est particulièrement rentable.

En Asie, 10 % du portefeuille de chaque banque doit aller aux plus pauvres. La distribution de ces crédits se fait souvent par l'intermédiaire de coopératives très anciennes, aussi importantes parfois que notre Crédit agricole, comme la Sanasa au Sri Lanka, vieille de cent ans, qui a un million de membres. Ce sont des garanties de type crédit solidaire qui sont demandées.

Le crédit solidaire ne se mutualise-t-il pas lui aussi ?

Oui, à l'inverse, les systèmes de crédits solidaires se mutualisent pour se pérenniser. Ils se rendent compte que l'aspect appropriation par les clients, la « gouvernance », est important. Ils mettent une forme de mutualisation en faisant entrer leurs clients dans le capital de la banque. C'est le cas de la Grameen Bank dont 90 % du capital est possédé par les femmes.

Ce métissage est, à mon avis, la bonne formule. Mais, en réalité, le vrai débat, c'est la pérennisation

des systèmes financiers décentralisés. Le crédit décentralisé coûte plus cher puisqu'il faut être sur le terrain et que les prêts sont modestes. Comment faire pour qu'il soit rentable ? Se limiter aux « pauvres économiquement actifs », ceux à qui il ne manque que le capital pour agir et écarter les indigents, ceux qui peuvent être coulés par un crédit et entraîner le système dans sa chute ? Faut-il multiplier le nombre de clients ? C'est une solution à condition que le seuil de rentabilité soit atteint, autrement vous creusez le déficit avec chaque nouveau client. Il faut donc des taux d'intérêts suffisamment élevés, entre 30 et 40 % par an.

Ce sont des taux très élevés ?

Ce qui est important, ce n'est pas le taux d'intérêt car les remboursements se font à la semaine et sur de petites sommes. Ce qui compte, c'est l'accès rapide au crédit pour permettre à l'emprunteur de saisir l'opportunité de réaliser un bénéfice. Des taux d'intérêt élevés sont la condition pour pouvoir offrir ce type de crédits sans être subventionné à vie par les bailleurs de fonds qui peuvent changer de politique sans crier gare ■

Rieca, un réseau œcuménique

Des tontines, des coopec, des caisses villageoises... Le Rieca refuse l'ostracisme. Ce Réseau des institutions d'épargne et de crédit autogérées en Afrique constitué en juillet 1996 (1) rassemble 15 organismes de micro-crédit appartenant aussi bien aux systèmes solidaires que mutualistes. Le Rieca « *parie sur la richesse des emprunts réciproques de systèmes différents, opte clairement pour la pluralité et refuse l'harmonisation et la standardisation* », selon ses organisateurs.

Un premier atelier d'échanges d'expériences s'est déroulé au Mali.

(1) Ce réseau est appuyé par le CIDR, Fides, GTZ, Intercoopération Suisse, KFW, Praoc (secrétariat d'Etat à la coopération et CFD).